

[Accueil](#) > [Vos informations](#) > [Espace presse](#) > [Les communiqués de presse](#)
> [3ème trimestre 2007](#) > Expérimentation d'une interdiction de dépasser pour les poids lourds

et caravanes sur certaines sections de l'autoroute A7 (06 juillet 2007)

Expérimentation d'une interdiction de dépasser pour les poids lourds et caravanes sur certaines sections de l'autoroute A7

(06 juillet 2007)

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre des décisions prises suite au débat public sur les infrastructures de transport dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien. Le ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables a demandé à la société d'Autoroutes du Sud de la France (ASF) d'expérimenter des mesures susceptibles d'améliorer la gestion du trafic sur cet axe très fréquenté. En réservant la circulation des poids lourds et des caravanes à la file de droite, cette mesure devrait permettre une meilleure fluidité de la circulation de l'ensemble des véhicules.

Ce type d'expérimentations poursuit un objectif à la fois de sécurité routière (conduite apaisée) et de développement durable (meilleure utilisation de l'infrastructure existante, réduction des émissions de gaz à effet de serre).

L'expérimentation s'applique aux poids lourds (PTAC poids total >12t) et aux caravanes. Elle se déroule du 6 juillet au 8 septembre 2007, sur deux zones de l'axe A7 dans le sens nord/sud :

- **en permanence dans le col du Grand-Boeuf**, entre les points kilométriques 31.9 et 38.35 dans le sens nord-sud ;
- **en fonction de l'intensité du trafic, entre Montélimar nord et Montélimar sud, entre les points kilométriques 97.7 et 121.5**, dans le sens nord-sud. Concrètement cette mesure sera principalement activée les journées où la régulation dynamique des vitesses sera également appliquée.

Cette expérimentation est souple et réactive, le dispositif pourra être suspendu en cas d'événement le justifiant.

Une signalisation spécifique composée de panneaux fixes est mise en place dans les zones expérimentales. L'information est également relayée

Voir aussi sur le site

- [Les actualités](#)
- [Les campagnes de communication](#)

par les panneaux lumineux et Radio Trafic FM
107.7.

**Afin d'optimiser l'efficacité de l'expérimentation
et dans l'intérêt de tous, ce dispositif requiert le
civisme des conducteurs, en particulier le respect
des inter-distances et l'adaptation des vitesses.**

© Copyright 2007 / Sécurité routière